

Responsable en formation et conduite de projets en simulation de vol

RNCP36183 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	44517, 44589, 44528
Code(s) ROME	K2111, K2102, K2101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	27/01/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Ecole de l'aviation légère de l'armée de Terre	—	Former et organiser l'évaluation
Ecoles de formation du personnel navigant	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le secteur de l'aéronautique, la simulation est largement employée dans le cadre de la formation, du maintien de compétences et du passage de qualifications des pilotes. Ce secteur s'est particulièrement développé suite à la crise sanitaire, pour permettre aux personnels navigants de se remettre en carte et maintenir leurs qualifications.

1. Valoriser les compétences et la carrière au sein de l'institution

La spécialité a connu ces dernières années de profonds changements. Les évolutions technologiques des moyens de simulation modernes nourrissent ce besoin de révision de l'emploi et le parcours professionnel du personnel. Dans ce cadre, une dynamique de formation continue et progressive basée sur l'acquisition de compétences a été mise en place. Le personnel recruté ne disposant pas de qualification dans le domaine de la simulation, il s'agit de lui faire acquérir les connaissances, aptitudes et compétences indispensables à l'exercice de son emploi et dans un cadre opérationnel exigeant. L'enregistrement au RNCP de cette certification professionnelle renforce la reconnaissance des acquis pour cette spécialisation particulière. Par ailleurs, l'enregistrement au RNCP favorise l'attractivité de l'institution. Elle permet l'employabilité du personnel par une reconnaissance des compétences, la maîtrise des gestes techniques et des aptitudes comportementales, et par conséquent un gage d'attractivité comme de reclassement.

1. Une valorisation des compétences et des carrières hors de l'institution

Au sein du secteur d'activité lié à l'énergie, et plus précisément au sein d'EDF, la simulation occupe une place particulièrement importante en ce qui concerne la formation sur EPR (European Pressurized Reactor / réacteur

pressurisé européen). La formation initiale sur le simulateur dure 16 semaines. Quant à la formation de maintien en compétences elle est de 15 jours par an. Au sein du domaine maritime, les pilotes de la marine marchande sont formés sur simulateur. L'outil de simulation est utilisé dans le cadre du maintien de compétences, l'entraînement aux manœuvres, etc... Dans le domaine ferroviaire, les conducteurs de trains à grande vitesse sont formés sur simulateur. Le pôle d'excellence de la SNCF, réputé dans le monde entier, regroupe pas moins de 13 simulateurs. Ces derniers sont utilisés tant pour la formation initiale que dans le cadre de la formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable en formation et conduite de projets en simulation de vol a la capacité de mettre en œuvre un simulateur avec lequel il transmet un savoir et un savoir-faire à un ou des apprenants. Il met en œuvre les méthodes et moyens d'enseignement des différentes matières dispensées. Il assure l'évaluation des apprenants au travers d'une formation évaluative et sommative. Il conçoit et conduit les différentes séances d'instruction et d'entraînement sur les outils de simulation. Il est amené à concevoir et dispenser des séances d'instruction en langue anglaise.

Fort d'une connaissance approfondie des systèmes sur lesquels il est amené à dispenser une instruction, il est responsable de la conception des programmes de formation et des contenus pédagogiques associés ainsi que leur validation. Par ailleurs, il se voit confier des responsabilités en matière d'encadrement et de direction au sein de l'entité dans laquelle il assure ses fonctions. De surcroît, il forme les moniteurs en simulation nouvellement affectés ainsi que les futurs instructeurs, dans le cadre de leur parcours de formation professionnelle.

Enfin, de par son expertise technique et la maîtrise de l'outil de simulation, il est un interlocuteur privilégié avec la direction et les industriels, dans le cadre de la mise en place, de la maintenance, de la mise à niveau ou de toute autre intervention sur le matériel de simulation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

BC 1 : Concevoir un programme de formation dans le domaine de la simulation de vol

- Définition du besoin,
- Construction du programme de formation,
- Création de la progression pédagogique.

BC 2 : Organiser un programme de formation au profit des apprenants et des moniteurs sur simulateur de vol

- Préparation de la mise en application,
- Suivi du programme,
- Analyse du programme.

BC 3 : Manager une équipe de moniteurs sur simulateur de vol

- Planification de l'activité de l'équipe,
- Définition des objectifs à atteindre,
- Evaluation des personnels en situation de travail.

BC 4 : Assurer le conseil technique et la relation avec les industriels du domaine de la simulation de vol

- Analyse du besoin,
- Contrôle du matériel livré.

BC 5 : Assurer la formation continue des moniteurs sur simulateur de vol

- Elaboration du cours théoriques et pratiques,
- Formation théorique et pratique des formateurs,
- Suivi de la progression individuelle,
- Attribution des qualifications professionnelles.

Blocs de compétences

RNCP36183BC01 — Concevoir un programme de formation dans le domaine de la simulation de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

Le

responsable en formation mène les études préalables, il rédige et construit le plan de formation, en anglais si besoin.

1 : Définition du besoin :

- Mener une étude de terrain dans le but de déceler une voie de progrès dans le domaine professionnel aux vues des compétences attendues ;
- Analyser les résultats d'enquête afin d'orienter efficacement les conclusions ;

- Mettre en rapport les conclusions et les contraintes organisationnelles théoriques afin de définir le besoin avec une vision systémique ;

2 : construction du programme de formation :

- Identifier les situations professionnelles de référence afin de définir les objectifs ;
- Elaborer le référentiel de formation afin de décrire les objectifs de la formation ;
- Concevoir le programme avec une analyse experte et appropriée afin d'en faciliter la communication ;
- Communiquer le programme avec les outils appropriés dans le but d'en expliquer les enjeux.

3 : Création de la progression pédagogique :

- Décliner les objectifs de formation en objectifs intermédiaires afin de séquencer la formation ;
- Elaborer le conducteur afin de décrire le déroulement de la formation ;
- Concevoir le matériel pédagogique afin d'assurer l'intégralité des apports de connaissance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions

technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise

en situation, si nécessaire.

RNCP36183BC02 — Organiser un programme de formation au profit des apprenants et de moniteurs sur simulateur de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

Le responsable en formation et conduite de projets en simulation de vol assume la responsabilité de l'organisation et de la mise en œuvre du plan de formation qu'il a préalablement défini, en anglais si besoin.

1. Préparation de la mise en application :

- Analyser les PV des formations précédentes ou les estimations pour première mise en œuvre de la formation ;
- Planifier la formation grâce au recueil des ressources techniques dans un but pragmatique ;
- Etablir un emploi du temps pertinent en anticipant et en prenant en compte les impératifs en ressources humaines puis en informer les acteurs.

2. Suivi du programme :

- Evaluer de manière sommative les apprenants afin d'établir la zone proximale de développement réelle ;
- Superviser des cours théoriques et des séances de simulation en s'appuyant sur son expertise tout en s'adaptant à l'auditoire ;
- Superviser les évaluations formatives et certificatives puis apporter son avis objectif afin de faire progresser l'instruction délivrée.

3. Analyse du programme :

- Exploiter les données recueillies à l'issue de la formation grâce aux outils appropriés afin de les analyser puis les archiver ;

• Evaluer le transfert en

situation professionnelle grâce aux outils appropriés afin de les analyser ;

- Mettre en évidence les écarts entre le référé et le référent par une mise en comparaison des éléments recueillis afin de préparer une évolution ;

Proposer l'évolution de la formation en s'appuyant sur l'analyse menée au préalable et en s'assurant de toujours atteindre l'objectif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions

technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire.

RNCP36183BC03 — Manager une équipe de moniteurs sur simulateur de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

Responsable d'une équipe de

formateurs sur simulateur de vol, en moyenne de 15 personnes, le responsable en formation assume en totale autonomie la répartition des tâches et la coordination des actions.

1.

Planification de l'activité de l'équipe :

- Planifier les emplois du temps à court et long terme de l'équipe pédagogique par une évaluation des ressources humaines à disposition ainsi qu'une étude des besoins de la hiérarchie afin de répondre au plan de charge défini ;
- Critiquer de manière objective le plan de charge et recommander à la hiérarchie les mesures nécessaires afin de garantir la continuité des activités de formation par une évaluation des moyens et des contraintes ;
- Planifier les séances d'instruction en tenant compte de la disponibilité des ressources et des contraintes matérielles afin d'assurer l'activité de formation.

2. définition des objectifs à atteindre :

- Evaluer le profil professionnel des formateurs par une analyse méthodologique des compétences détenues afin de mettre en exergue les possibilités d'évolution ou les lacunes ;
- Définir et formuler les objectifs à atteindre par la rédaction de contrats d'objectifs afin que les personnels prennent connaissance des attendus de l'emploi tenu.

3. Évaluation des personnels en situation de travail :

- Concevoir des évaluations théoriques et pratiques de type certificative afin de s'assurer du maintien des compétences en tenant compte des fiches de poste et contrats d'objectifs ;
- Evaluer les compétences, afin de s'assurer de leur maintien, par la conduite d'évaluations théoriques et pratiques de type certificative ;
- Mener des entretiens individuels suite à une analyse des évaluations afin de proposer des pistes d'améliorations ;
- Rédiger les évaluations en suivant la trame d'un compte-rendu officiel afin de conserver en archive l'évolution professionnelle du personnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE

:

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire.

RNCP36183BC04 — Assurer le conseil technique et la relation avec les industriels du domaine de la simulation de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

En tant que client, le responsable en formation maintient un dialogue avec l'industriel, en anglais si besoin. ; il est l'interface permettant l'adaptation et/ou la mise à niveau du matériel de simulation au plus juste besoin de sa structure.

1.

Analyse du besoin :

- Collecter les avis et retours d'expérience des utilisateurs au travers de prises de contact et réunions d'équipe afin de proposer des axes d'amélioration ou évolutions techniques ;

- Analyser le besoin technico-opérationnel afin que l'échelon décideur soit en capacité d'établir les demandes officielles à l'industriel par le biais de demandes d'évolution.

2.

Contrôle du matériel livré :

- Rédiger les fiches d'incidents et faits techniques par le biais de comptes rendus formalisés afin de procéder à une remontée des anomalies techniques auprès des industriels ;
- Suivre l'évolution des faits techniques afin de s'assurer de leur prise en compte et de leur traitement par l'industriel dans les délais impartis ;
- Evaluer la conformité des solutions techniques proposées par l'industriel pour répondre aux besoins technico-opérationnels des utilisateurs par la conduite de tests planifiés ;
- Transmettre les résultats des tests par les outils de communication appropriés aux différents échelons afin que les décisions soient prises quant à la mise en œuvre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE

:

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire.

RNCP36183BC05 — Assurer la formation continue des moniteurs sur simulateur de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

Dans le cadre de son rôle de manager le responsable en formation s'assure que les formateurs sont au bon niveau de connaissances techniques et de compétences pratiques, en anglais si besoin.

1. Elaboration de cours théoriques et pratiques :

- Concevoir des cours et leurs supports en accord avec les objectifs pédagogiques définis dans le programme de formation et en se basant sur la documentation de référence, afin de délivrer le savoir théorique aux apprenants ;
- Concevoir le scénario d'une séance d'instruction pratique en se basant sur les objectifs fixés par le programme de formation et le niveau de l'apprenant afin de développer les compétences techniques et pratiques à l'emploi du matériel de simulation ;
- Actualiser, par le biais d'une veille pédagogique, les cours théoriques et pratiques en tenant compte de l'évolution du cursus de formation, des matériels, de la réglementation en vigueur afin de délivrer une instruction à jour.

2. Formation théorique et pratique des formateurs :

- Délivrer une instruction théorique et pratique en simulateur en respectant le programme en vigueur afin que les formateurs acquièrent les savoir-faire nécessaires à l'emploi du matériel de simulation ;
- Superviser une séance conduite par un moniteur en formation au poste instructeur du simulateur, afin de le guider, le conseiller et le corriger, sur la manière de délivrer l'instruction prévue en se basant sur son expérience et son expertise ;

3. Suivi de la progression individuelle :

- Evaluer, à l'aide d'une grille d'évaluation et de critères préétablis, la progression du moniteur et ses résultats afin d'assurer un suivi de la progression individuelle
- Rédiger et tenir à jour le livret individuel de progression du formateur par le biais des compte-rendu établis à l'issue des séances de formation afin d'assurer un suivi dans le temps de la progression individuelle.
- Planifier des séances de renforcement et/ou des stages de perfectionnement en fonction des besoins identifiés du formateur afin de l'amener au niveau fixé par le programme de formation.

4. Attribution des qualifications professionnelles :

- Contrôler que le niveau de compétence recherché soit atteint en se basant sur le programme de formation par le biais d'une évaluation sommative ;
- Rédiger les compte-rendu et procès-verbaux d'attribution de qualification en respectant la forme officielle pour transmission à l'autorité compétente ;

- Transmettre à l'autorité compétente par la voie réglementaire la décision d'attribution de qualification pour prise en compte et poursuite de la progression professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions

technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein de l'Armée de l'air et de l'espace :

Le titulaire de la certification professionnelle est employé au sein d'un service chargé de la formation et du suivi du "personnel navigant" (élève pilote, pilote et navigateur) d'une base aérienne dont l'effectif est situé entre 1000 et 2500 personnes. Il exerce sa fonction dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue, des séances de maintien des compétences. Le titulaire de la certification professionnelle travaille au sein d'un service « simulateur de vol » qui dépend hiérarchiquement du commandant d'unité, chargé de la mise en œuvre et de l'exploitation des aéronefs militaires. Cette unité est rattachée à une base aérienne.

Au sein de l'armée de Terre :

Le responsable en formation et conduite de projets en simulation de vol exerce soit en école, soit en régiment, dans un centre spécialisé appelé « centre de simulation ». Dans les deux cas, le centre de simulation est généralement composé d'une dizaine de personnes.

Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés :

Au sein du ministère des armées

Le responsable en formation et conduite de projets en simulation de vol est autonome en matière de préparation, de mise en œuvre et d'organisation des formations, de management de son équipe de moniteur. Il a un niveau important de responsabilité dans la mesure où par sa mission majeure, il conçoit le dispositif qui permet aux moniteurs sur simulateur de vol de préparer le personnel navigant. Il s'appuie sur son haut niveau d'expertise dans le domaine de la simulation de vol pour assurer en complète autonomie les missions qui lui sont confiées.

Dans le secteur civil

Sa responsabilité et son autonomie peuvent être comparables à celles au sein du ministère des armées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des armées, le métier de « responsable en formation et conduite de projets en simulation de vol » se retrouve sous l'intitulé de :

- Chef de service simulateur,
- Chef moniteur sur simulateur de vol.

Dans le secteur civil, les intitulés visant le métier de « Responsable en formation et conduite de projets en simulation de vol » peuvent être :

- Responsable Support Simulateurs,
- Integration Specialist,
- Aircraft simulator Environment,
- Chef de projet expérimenté (THALÈS),
- Ingénieur qualité (DGA),
- Technicien support simulateur de vol (TECH MAHINDRA).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention de la certification professionnelle inscrite dans le RNCP ne permet pas, à elle seule, d'exercer au sein du ministère des armées le métier qu'elle vise. Le statut de personnel militaire ou civil des Armées est exigé.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 339 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 232
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour l'armée de l'air et de l'espace :

- être détenteur de la qualification professionnelle renouvelée depuis le 01/01/2020, de "maître moniteur simulateur " (MMS) ;
- être détenteur d'un PLS niveau 3333.

Pour l'armée de Terre :

La certification professionnelle est délivrée aux lauréats de la formation de spécialité de deuxième niveau (FS2) d'« instructeur sol du personnel navigant » à partir du 1er janvier 2016. L'accès au dispositif est possible après validation de la formation de spécialité de niveau 1 (FS1).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé à minima de 3 membres :

- Le président,
- 2 professionnels.

Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury seront également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Qualité du (de la) président(e) du jury :

Le président du jury est le commandant de l'organisme certificateur, ou son représentant.

Mode de désignation des membres du jury :

Les membres du jury sont désignés par le commandant de l'organisme certificateur pour une période d'un an renouvelable.

Composition du jury :

Le jury est composé à minima de 3 membres :

- Le président,
- 2 professionnels.

Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury seront également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » de la spécialité concernée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 27/01/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	9	—	100 %	—
2019	9	—	100 %	100 %

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36183/>